

Corte, le 7 mars 2017

Motion du Conseil d'Administration de l'Università di Corsica

Le Conseil d'Administration de l'Université de Corse a adopté ce jour, mardi 7 mars 2017, la motion suivante :

Au cours de ces dernières heures, 19 jeunes, parmi lesquels figurent 13 étudiants de l'Université de Corse dont certains sont élus au sein des instances de l'Université et du CROUS, ont été interpellés.

Le Conseil d'Administration de l'Université de Corse a fait part à plusieurs reprises de ses inquiétudes quant à la répression policière qui s'exerce régulièrement vis-à-vis de notre jeunesse.

Il s'indigne de cette nouvelle vague d'interpellation massive.

Il souhaite rappeler combien ces mesures répressives répétées créent au sein de la communauté universitaire et de la population en général un sentiment profond d'injustice et d'incompréhension vis-à-vis de l'action de la justice en Corse.

Le Conseil d'Administration réitère son appel à l'apaisement, apporte son soutien aux étudiants interpellés et à leur famille et demande leur libération immédiate.

CONTACTS PRESSE – UNIVERSITÀ DI CORSICA PASQUALE PAOLI

Service Communication

Sylvia FLORE – Responsable de la communication
06 26 91 95 35 – 04 95 45 02 71 | flore@universita.corsica

Jérôme CHIARAMONTI – Chargé de communication
04 20 20 21 95 – jchiaromonti@universita.corsica

Présidence de l'Université de Corse

Sarah ZUCCONI – Chef de Cabinet du Président
06 25 12 24 59 – 04 95 45 06 78 | zucconi@universita.corsica